

# Saint Nazaire



les Eymes

Printemps 2023

DOSSIER  
FINANCES  
P. 8 À 12

Toutes les dates annoncées sont sous réserve de modifications liées aux règles sanitaires.

- Mercredi 3 mai : distribution gratuite de composteurs individuels sur le parking de l'école maternelle → page 13.
- Dimanche 7 mai : matinée tests de vélos électriques → page 6
- Lundi 8 mai : commémoration de la victoire du 8-Mai-1945, à 11 heures au monument aux morts devant la mairie.
- Mercredi 10 mai : contes pour les enfants à la bibliothèque → page 6
- Vendredi 12 mai : réunion d'information sur la sécurité à destination des seniors organisée par le CCAS et la gendarmerie, à la caserne → page 6
- Samedi 13 mai : journée sport et santé dans le cadre de Terre de Jeux 2024 → page 5
- Samedi 13 mai : représentation de la Cie Les Planches Les Eymes à La Pléiade, à Alleverd → page 14
- Samedi 13 et dimanche 14 mai : exposition d'artistes à la caserne → page 14
- Lundi 15 mai : Ciné Seniors, séance de cinéma à l'Espace ARAGON, à Villard-Bonnot
- Mercredi 24 mai : rencontre pour les enfants avec un animateur de la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse → page 6
- Jeudi 25 mai : première séance de ciné Les Eymes, séance de cinéma à la salle CARTIER-MILLON → page 7
- Dimanche 28 mai : passage de la course de cyclisme Alpes Isère Tour → page 6
- Lundi 29 mai : la mairie est fermée (lundi de Pentecôte)
- Dimanche 4 juin : passage de la course de cyclisme féminine Alpes Grésivaudan Classic → page 6



Photo de couverture :  
le printemps  
Merci à Stéphanie  
ROCHELOIS-GENIN

Prochaines publications :  
Essentiel de juin :  
parution fin mai 2023.  
Articles à envoyer avant  
le mercredi 12 mai  
à [communication@mairie-sne.fr](mailto:communication@mairie-sne.fr) ou  
à déposer en mairie

## RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS :

- Site internet : [www.saint-nazaire-les-eymes.fr](http://www.saint-nazaire-les-eymes.fr) > Rubrique > Agenda
- Suivez-nous sur Facebook : Ville de Saint-Nazaire-les-Eymes

# Notez-le

## ■ FERMETURE DÉFINITIVE DE L'AGENCE POSTALE

L'agence postale est définitivement fermée depuis le vendredi 31 mars 2023.

Le tabac presse LE CERF (Route nationale 90, 931 Chemin du Cerf), en partenariat avec La Poste, proposera les services postaux suivants :

- Acheter des timbres, des enveloppes Prêt-à-Poster, des emballages pour colis, des services de réexpédition ou de garde du courrier,
- Déposer lettres et colis
- Retirer les lettres recommandées, les colis
- Effectuer des opérations financières de dépannage :
  - retraits d'espèces, transmission de versement d'espèces.
- Horaires d'ouverture du tabac presse LE CERF :
  - Du lundi au vendredi : 6h30-19h non-stop
  - Samedi 7h30-19h non-stop et Dimanche 7h30-12h

**ATTENTION !** La boîte aux lettres jaune située à côté de la mairie continue d'être opérationnelle. Heures de levée du courrier : 8h30 du lundi au samedi.

## ■ INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Par arrêté préfectoral, le brûlage des déchets végétaux issus des jardins est totalement interdit ; en cas de non-respect de cette interdiction, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du code pénal).

Pour éliminer ses déchets végétaux, tout citoyen doit :

- Soit les composter individuellement
- Soit les réutiliser en paillage
- Soit les porter dans les déchetteries du Grésivaudan, toutes les informations sur

[www.le-gresivaudan.fr/8-dechetteries.htm](http://www.le-gresivaudan.fr/8-dechetteries.htm)

## ■ HAIES

Les haies doivent être plantées à 2 mètres au moins de la limite séparative si la hauteur est supérieure à 2 mètres, et à 0,50 mètre si la haie ne dépasse pas 2 mètres. Le voisin envahi par des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux peut contraindre le propriétaire à les couper.

**ATTENTION !** Les haies ne doivent pas déborder sur la voie publique afin de ne pas gêner la visibilité et le passage des véhicules, et permettre aux piétons de marcher sur les bords des chemins du village en toute sécurité.

# Sommaire

## EDITORIAL DU MAIRE P. 3

## INFOS MUNICIPALES P. 4/7

- Changement d'adresse mail de contact de la mairie p. 4
- Bilan du service minimum d'accueil p. 4
- Compte-rendu du conseil municipal du 4 avril 2023 p. 4
- Travaux cour du pôle enfance p. 4
- Événement sport et santé p. 5
- Animations pour les enfants à la bibliothèque p. 6
- Conférence sur la sécurité des seniors p. 6
- Présentation de Cloé Courbon et Raphaëlle Lavorel p. 7
- Naissance du Ciné Les Eymes p. 7

## DOSSIER : BUDGET 2023 P. 8/12

## ENVIRONNEMENT P. 13

- Lutte contre les moustiques
- Distribution gratuite de composteurs individuels
- Recensement des ruchers de la commune

## VIE DES ASSOCIATIONS P.14/15

- Cie Les Planches Les Eymes :  
représentation à Allevard p. 14
- Exposition d'artistes à la caserne p. 14
- L'UT4M cherche toujours des bénévoles ! p. 15

## RENSEIGNEMENTS UTILES P.16

## PHARMACIES DE GARDE P.16



Bonjour à toutes et à tous,

L'équipe municipale est à la moitié de son mandat. Ces trois premières années ont été bien occupées pour mener certains projets « simples », et, en parallèle, définir précisément les projets structurants que nous souhaitons réaliser. J'en cite deux plus particulièrement : la construction du nouveau cimetière et la rénovation de l'école élémentaire.

Je vous en ai déjà parlé dans nos publications, lors des vœux et Claude Benoit, adjoint aux finances, les a abordés lors de la réunion au public du 28 mars pour vous présenter le budget avant son vote.

La construction du nouveau cimetière devrait être achevée cette année et la rénovation de l'école élémentaire durera plusieurs années (études et travaux).

Ces deux projets sont importants pour notre commune car ils concernent des équipements indispensables. Leur coût impacte nos finances, vous vous en doutez bien. Nous nous employons donc à rechercher toutes les subventions possibles afin de limiter la charge pour la commune, ce qui n'est pas toujours chose aisée car certaines aides sont axées sur des thématiques très précises, ne sont pas cumulables avec d'autres, doivent respecter des calendriers pas toujours compatibles. Le système est perfectible ! Notre volonté est, soyez-en convaincus, de limiter le financement communal.

Nous sommes également attentifs à nos dépenses de fonctionnement. Les arbitrages ne sont pas toujours agréables à entendre pour les demandeurs mais c'est aussi notre rôle que d'être vigilants en cette période de hausse des prix, hausse des taux d'intérêts, hausse du prix de l'énergie...

Nos recherches d'économies nous font également faire des choix et différer certains investissements considérés comme moins prioritaires.

Malgré cela, comme vous pourrez le lire dans l'article sur le budget, une augmentation des taux d'imposition est indispensable pour réaliser ces travaux, taux non augmentés depuis 2012 et que nous nous engageons à ne plus augmenter d'ici la fin du mandat. Mais je vous laisse lire ce dossier très important.

Le Maire,  
Michèle FLAMAND

## ATTENTION : CHANGEMENT DE L'ADRESSE MAIL DE CONTACT DE LA MAIRIE

La mairie a désormais une nouvelle adresse mail : ✉ [secretariat@mairie-sne.fr](mailto:secretariat@mairie-sne.fr)  
Merci d'en prendre bonne note.

## SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL : 139 ENFANTS ACCUEILLIS SUR 6 JOURS DE GRÈVE

La commune de Saint-Nazaire-les-Eymes a proposé aux habitants un service minimum d'accueil gratuit pour les enfants de 3 à 12 ans, lors des journées de grève organisées contre la réforme des retraites. L'accueil se faisait sur le temps scolaire, de 8h30 à 16h30, puis sur le temps périscolaire pour les enfants concernés.

Lors de la première journée de grève, le 19 janvier, 22 enfants ont été accueillis par les animateurs du service Enfance-Jeunesse. En moyenne, une vingtaine d'enfants étaient accueillis à chacune des journées de grève. Un pic à 46 enfants a cependant été enregistré lors de la journée du 23 mars, mobilisant alors trois animateurs jeunesse.

Au total, sur six journées de grève, ce sont 139 enfants qui ont pu être accueillis par les services municipaux. Entre 1 et 3 animateurs étaient mobilisés à chacune de ces journées, en fonction du nombre d'enfants.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2023

### 1. Service Enfance-Jeunesse : modification du règlement de fonctionnement des accueils périscolaire et extrascolaire

Les enfants bénéficiant de conditions d'accueil spécifiques (PAI) pour des raisons alimentaires devront dorénavant avoir obligatoirement leur propre panier-repas pour pouvoir fréquenter la cantine.

### 2. Approbation d'une convention relative à la mutualisation des dispositifs de vidéoprotection avec la Communauté de communes Le Grésivaudan

### 3. Désignation du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'école

## LA COUR DU PÔLE ENFANCE FAIT PEAU NEUVE !



Depuis deux ans, une réflexion était menée par la municipalité pour améliorer la qualité de la cour du pôle enfance. Nous voulions enlever la moquette synthétique qui, en vieillissant, laissait de petites fibres difficiles à enlever sur

les vêtements des enfants. De plus, elle représentait un risque potentiel d'accident car ce revêtement était devenu glissant au fil du temps. Des morceaux de moquette se décollaient et laissaient apparaître le béton.

Nous avons également constaté que pendant l'été, aucun « puit de fraîcheur » n'était possible et que le goudronnage complet de la cour contribuait à l'augmentation de la chaleur.

Nous avons donc décidé de revégétaliser une partie de la cour, et de planter un catalpa boule qui, nous l'espérons, devrait créer un point d'ombre assez rapidement si sa croissance n'est pas perturbée. Cette re-végétalisation a aussi permis d'agrandir l'espace de jeu des enfants et de donner un aspect plus esthétique au pourtour des grillages.

Vous êtes nombreux à nous avoir exprimé votre satisfaction concernant ces travaux qui visent à accroître la qualité d'accueil des enfants.

Seule ombre au tableau, le risque que certains pantalons soient un peu verdis ou boueux, mais à chaque solution ses avantages et ses défauts !

## SPORT ET SANTÉ À SAINT-NAZAIRE-LES-EYMES !



Dans le cadre de la dynamique « Terre de Jeux 2024 », la mairie de Saint-Nazaire-les-Eymes, le Département de l'Isère, la communauté de communes Le Grésivaudan, la nouvelle association Grésy Bike club, le tennis club (SNET), l'association des parents d'élèves et les bénévoles sont heureux de vous inviter à pratiquer gratuitement des activités sportives et visiter l'exposition consacrée aux Jeux Olympiques d'été et aux valeurs de l'Olympisme !



**Rendez-vous samedi 13 mai de 10 heures à 16h30.**  
Toutes les activités sont gratuites. Venez en tenue de sport, chaussures comprises !

**Les inscriptions se feront sur place, le matin à partir de 10 heures.**

Toute la journée, vous pourrez également profiter de deux buvettes, l'une sur le plateau sportif et l'autre au tennis club.

Vous pourrez manger sur place. Des points de restauration (chaud ou froid) vous attendront, avec un endroit abrité pour pique-niquer.

Un poste de secours sera également à votre disposition dans la salle des 2 colonnes (à côté de la bibliothèque).

En cas d'intempéries, la manifestation sera malheureusement annulée. Vous en serez informés maximum 48 heures avant la journée sur le site de la mairie et nos réseaux sociaux.

Pour le **challenge vélo intergénérationnel**, la circulation routière sera fermée de 13h50 à 16h sur le Chemin du Clos, le Chemin de la Touvière et le Chemin de la Mairie. Les places de parking étant limitées, nous vous conseillons de venir en vélo. **Un parking à vélo surveillé** sera mis à votre disposition derrière la mairie. **Nous vous attendons nombreux pour cette journée festive et sportive !**

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE

■ **Escalade** : de 10h à 12h et de 13h à 16h30

→ Sur le plateau sportif (inscriptions sur place)

■ **Biathlon** : de 10h à 12h et de 13h à 16h30

→ Sur le terrain multisport (Rugby) (inscriptions sur place)

■ **Tennis** : de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

> Au parc des Écoutoux (inscriptions sur place)

■ **Expositions** : de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

• Les Jeux Olympiques d'été de 1896 à 2012

• Les valeurs de l'Olympisme (entrée libre)

→ À la salle CARTIER-MILLON

■ **Vélos** :

Ateliers vélo avec Mondovélo :

• Atelier VAE (assistance électrique) : de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

• Atelier réparations vélos (petites réparations pour vélo d'enfants uniquement) : de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.

→ Sur le plateau sportif Mondovélo (inscriptions sur place)

■ **Grésy Bike Club** :

• Course de draisienne : de 11h à 12h. Casques obligatoires !

- Course pour les 2 / 3 ans

- Course pour les 4 / 5 ans

→ Sur le terrain multisport rugby (inscriptions au plateau sportif dès 10h)

• Challenge vélo intergénérationnel : de 14h à 16h (inscriptions sur place dès 10h)

• Challenge adultes + enfants de 5 à 7 ans (casque obligatoire !)

• Challenge adultes + enfants de 8 à 15 ans (casque obligatoire !)

(En fonction du nombre d'inscrits, il pourra y avoir 3 catégories)

→ Sur le terrain multisport rugby (inscription au plateau sportif dès 10h)

• Démonstration de BMX Free style par le Bomber Show : à 16h

→ Sur le plateau sportif, pas d'inscription nécessaire.

## SÉCURITÉ DES SENIORS :

### UNE CONFÉRENCE POUR CONNAÎTRE LES BONS RÉFLEXES



Vendredi 12 mai à la salle de la Caserne, le CCAS de Saint-Nazaire-les-Eymes organise, en collaboration avec la gendarmerie de Saint-Ismier, une conférence sur la sécurité des seniors axée sur la prévention des risques liés au numérique. Parmi les thèmes abordés : les arnaques sur internet, les démarchages, le harcèlement téléphonique... et les bons réflexes à adopter pour y faire face !

Cette conférence est gratuite et sans inscription. Elle sera animée par la gendarmerie de Saint-Ismier.

**Rendez-vous vendredi 12 mai à 16 heures à la salle de la Caserne de Saint-Nazaire-les-Eymes.**

Pour plus de renseignements, merci de contacter l'accueil de la mairie ☎ **04 76 52 24 29** ou Denis Berne, responsable du CCAS ☎ **06 16 63 04 4**

## ANIMATIONS POUR LES ENFANTS À LA BIBLIOTHÈQUE



• Mercredi 10 mai, trois conteurs des « Conteurs éphémères » proposent aux petites et grandes oreilles de venir écouter des contes sur la Nature.

**Sur inscription, à partir de 4 ans. Mercredi 10 mai à 15h à la bibliothèque. Inscription sur place ou par mail à [bibliotheque@mairie-sne.fr](mailto:bibliotheque@mairie-sne.fr)**

• Dans le cadre de la Fête de la Nature qui aura lieu du 24 au 29 mai et en lien avec l'exposition « Printemps sauvage : la montagne en partage » déjà visible à la bibliothèque, la bibliothèque organise une après-midi avec Simon LEBRET, animateur de la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse.

À l'aide d'outils pédagogiques comme des fossiles, des crânes ou des photos d'animaux, il fera découvrir aux enfants ce qu'est une réserve naturelle et parlera de la faune, de la flore et de la géologie autour de chez nous. Ce sera l'occasion de poser toutes vos questions :

- « Y'a t-il des lynx en Chartreuse? »
- « Comment se sont formées les Alpes? » ou - « Que peut-on faire ou ne pas faire dans une réserve naturelle? »

**Sur inscription, places limitées à 20 enfants, à partir de 6 ans. Mercredi 24 mai de 14h à 16h à la bibliothèque. Inscription sur place ou par mail à : [bibliotheque@mairie-sne.fr](mailto:bibliotheque@mairie-sne.fr)**

## DEUX COURSES DE VÉLOS PASSENT À SAINT-NAZAIRE-LES-EYMES



Deux courses cyclistes vont passer dans la commune de Saint-Nazaire-les-Eymes en mai et juin. Amateurs de vélo, à vos agendas !

- La course Alpes Isère Tour passera **dimanche 28 mai vers 15h20 sur la RD30**. Les coureurs arriveront de Saint-Pancrasse et poursuivront en direction de Saint-Ismier.
- La course féminine internationale Alpes Grésivaudan Classic sera de passage **dimanche 4 juin**. Les coureuses feront deux boucles. Elles passeront dans **la commune vers 14h20 et 15h20**, depuis Saint-Pancrasse en direction de Bernin et Crolles où se trouve la ligne d'arrivée.

## MATINÉE TESTS DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



L'équipe de « Bike to the future » à Crolles vous propose, **dimanche 7 mai**, d'essayer des vélos à assistance électrique pendant une matinée. Les vélos sont fournis par l'entreprise T-Bird, située à Aix-les-Bains.

Rendez-vous entre 9h30 et 12h30 sur le parking de l'école maternelle. Les groupes jusqu'à 8 personnes partent toutes les 15/20 minutes pour un tour du village, en prenant la cote du chemin de la Croze.

## ARRIVÉE DE CLOÉ COURBON, RESPONSABLE DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE



**Cloé COURBON, 27 ans, est la nouvelle responsable du service Enfance-Jeunesse de la commune. Elle a pris ses fonctions le 16 février dernier.**

« Pur produit de la vallée du Grésivaudan », Cloé travaille dans l'animation depuis l'âge de 16 ans. Elle a repris ses études après le bac, pour obtenir un DUT « Carrières sociales » à l'IUT de Grenoble.

Elle a travaillé dans plusieurs communes de la vallée, notamment Saint-Ismier, Crolles, Biviers et dernièrement Meylan. Habitante Montbonnot-Saint-Martin, elle est maman d'une petite fille de 4 ans. Elle s'investit en tant que bénévole dans l'organisation de la Coupe Icare depuis 2014.

*Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue et la réussite à ce poste.*

## ARRIVÉE DE RAPHAËLLE LAVOREL, EN CHARGE DE LA COMMUNICATION



**Raphaëlle LAVOREL, 29 ans, a pris ses nouvelles fonctions de chargée de communication de la commune le 3 avril dernier.**

Grenobloise de naissance, bien qu'ayant grandi près de l'océan Atlantique à Bordeaux, Raphaëlle est revenue sur ses terres natales il y a quatre ans pour des motifs professionnels.

Elle répondra aux besoins de la commune, en informant au mieux les habitants via différents supports : l'Essentiel, le bulletin municipal, le site internet, les panneaux lumineux, le système d'alerte et bien sûr, la page Facebook. Les agents de la commune ainsi que les élus lui ont présenté les principaux dossiers en cours.

*Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue et la réussite à ce poste.*

## NAISSANCE DU CINÉ LES EYMES

**La municipalité de Saint-Nazaire-les-Eymes et le CCAS proposent de mettre en place pour les seniors un après-midi cinéma gratuit par trimestre.**

La première séance est prévue ce jeudi 25 mai à 14h30, à la salle CARTIER-MILLON. Le film projeté sera « La cage dorée », un film sorti en 2012 et réalisé par Ruben ALVES avec Rita BLANCO, Joaquim DE ALMEIDA.

Ce dispositif ne remplace pas les sorties cinéma à l'Espace Aragon à Villard-Bonnot dans le cadre de *Ciné Séniors Lundi*, mais est un complément qui permettra, nous l'espérons, aux Saint-Nazairiens de venir plus facilement, de se rencontrer et discuter entre eux à la fin de la séance. Si cette initiative reçoit un accueil favorable, nous la pérennisons !

## TESTS DE VÉLOS ÉLECTRIQUES, VOUS AVEZ AIMÉ !

C'est fini et c'était une réussite ! La mise à disposition gratuite de 10 vélos à assistance électrique (VAE) par l'équipe de MVELO+ du SMMAG s'est terminée le mardi 14 mars. Mis à disposition pendant un mois, les VAE ont pu être testés par des volontaires de la commune.

Le sentiment général est sans appel : tous les participants ont été emballés par cette expérience de mobilité douce, au point d'envisager la location dans un premier temps puis l'acquisition de ce moyen de transport.

Parmi ceux-ci, on notera la performance exceptionnelle de Catherine Hamburger, 85 ans, qui a parcouru pas moins de 224 kilomètres, avec une excursion sur le plateau des Petites Roches ! Mais le record à battre reste celui d'une participante rayonnante travaillant au CHU : 445 kilomètres !

La voiture est restée au garage...

Suite à ce test, notre élu Claude Benoît, volontaire comme toujours, envisage la location puis l'acquisition pour « son élue » d'un VAE. Merci à tous pour votre participation !



*Deux participantes qui ont fait une sacrée performance*



Claude BENOIT,  
Adjoint aux finances

## ÉVOLUTION DES FINANCES 2022-2023

**Une réunion de présentation a été organisée pour les habitants jeudi 23 mars. Mardi 28 mars 2023, le Conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestion 2022 et voté le budget primitif 2023.**

Nous vous présentons dans un premier temps les résultats de l'exercice 2022 de la commune, les investissements structurants

programmés au travers d'un Plan Pluriannuel d'Investissements 2023/2026 (PPI) et les moyens de financement inhérents à ce plan, puis le budget 2023 de la commune.

## RÉSULTATS EXERCICE BUDGÉTAIRE 2022

### BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif est tenu sous la responsabilité du maire. Il comptabilise les dépenses et les recettes de l'exercice 2022. Le compte de gestion est tenu par la Trésorerie principale et doit être égal au compte administratif au centime près.

Le résultat de fonctionnement 2022 est de 346 208,14€ et sera affecté à l'investissement pour l'exercice 2023. Cela permettra une dotation supplémentaire pour notre budget investissement. Il est primordial pour l'avenir de la Commune d'avoir toujours un bon niveau d'investissement.

L'excédent d'investissement 2022, d'un montant de 67 038,56€ (constitué du résultat de l'exercice - 104 390,50€ et de l'excédent antérieur (2021) 171 429,06€) est simplement inscrit en recette d'investissement 2023.

Le résultat global de clôture montre donc un excédent de 413 246,70€.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 314 986,54€	Dépenses	783 627,13€
Recettes	2 661 194,68€	Recettes	679 236,63€
<b>RÉSULTAT EXERCICE</b>	<b>346 208,14€</b>	<b>RÉSULTAT EXERCICE</b>	<b>-104 390,50€</b>
		Excédent antérieur reporté	171 429,06€
Résultat de clôture exercice	346 208,14€	Résultat de clôture exercice	67 038,56€
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE</b>	<b>413 246,70€</b>		

## ANALYSE FINANCIÈRE - EXERCICE 2022

Les ratios financiers montrent une situation moins favorable mais encore saine des finances, malgré les baisses de certaines dotations et une hausse de l'inflation avec son corollaire notamment la hausse des prix de l'énergie et du montant des dépenses pour les ressources humaines, dont la hausse du point d'indice mi-2022. Cette situation permet de gérer le quotidien du fonctionnement et des investissements mais ne permet plus des investissements importants nécessaires.

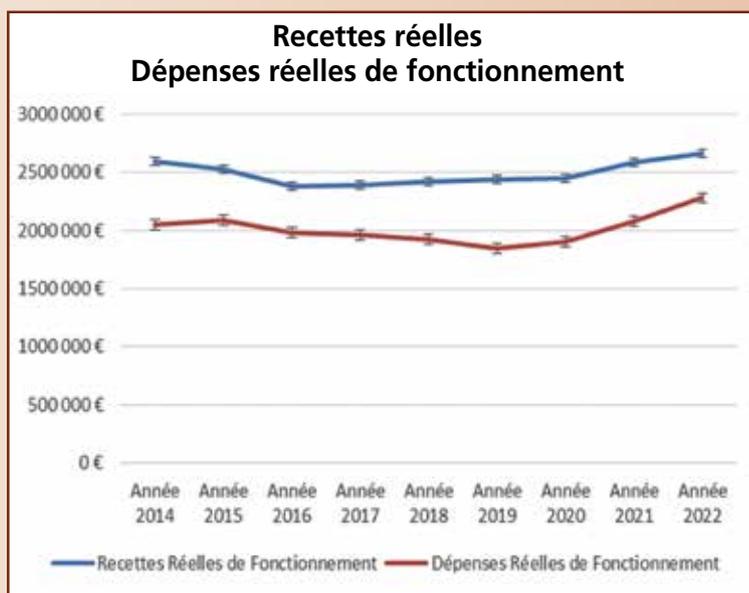
Dans cette approche, les opérations d'ordre, (transferts entre sections) ne sont pas pris en compte, seul figure ce qui est réellement encaissé ou décaissé.

**Nous pouvons observer que :**

- après une baisse importante tout au long de ces dernières années, nos recettes réelles actuelles ont atteint cette année le même niveau que celles de 2014 en euros courants; ce qui signifie une baisse constante si on tient compte du niveau d'inflation de ces dix dernières années.

- en revanche, nos dépenses réelles avaient baissé suite à une gestion rigoureuse mais ont augmenté ces dernières années pour les raisons déjà indiquées.

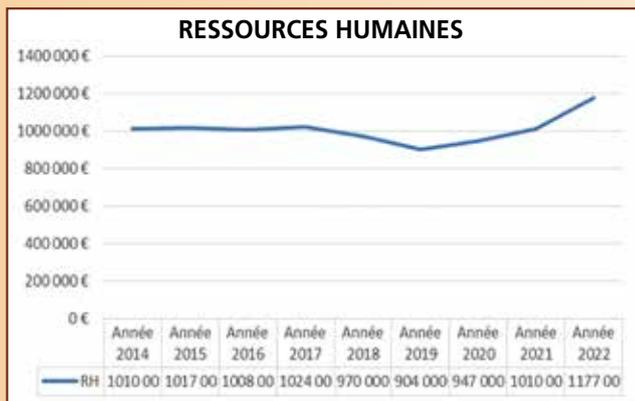
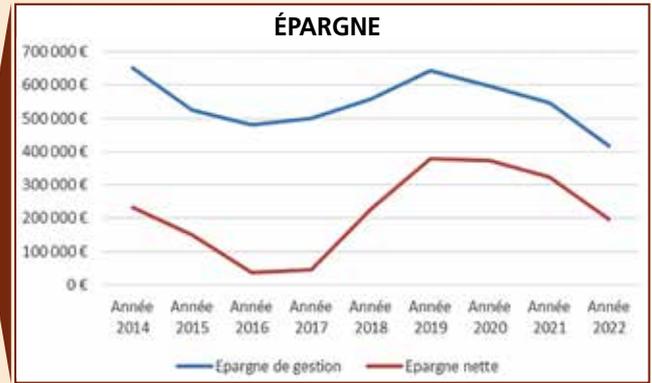
- les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté en 2021 et 2022 à cause de l'augmentation de l'activité des services municipaux (centre de loisirs, garderie et cantine, Espace jeunes, etc.) et du contexte économique.



L'épargne de gestion constitue la capacité d'autofinancement de base et l'épargne nette constitue la réelle capacité d'autofinancement (CAF) des investissements en ayant payé le capital et les intérêts de la dette.

Nous constatons une **nette amélioration de notre CAF** à partir de 2018 (46 K€ en 2017, 227 K€ en 2018, 378 K€ en 2019, 372 en 2020) et, par contre, une diminution sensible en 2021 (325 K€) et 2022 (196 K€).

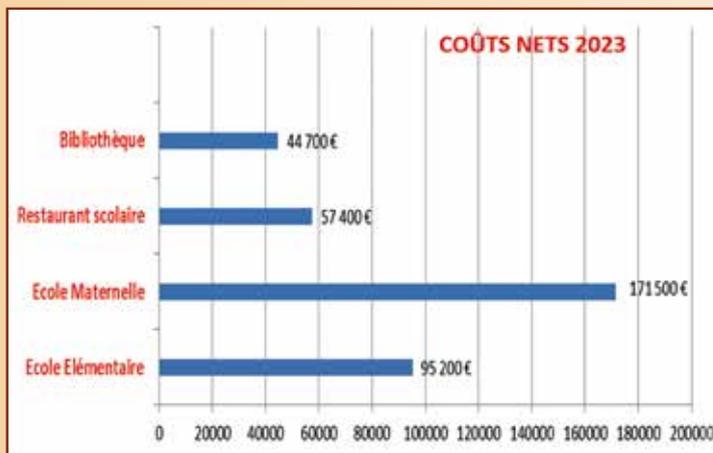
Notre capacité de désendettement est remontée à 3,6 ans (contre 2,7 ans en 2021) ce qui reste considéré comme très bas.



Ce schéma montre une baisse très sensible des dépenses de personnel en 2018 et 2019, malgré le GVT (Glissement Vieillesse Technicité), grâce à des mesures liées à l'organisation, à la dématérialisation, aux méthodes de remplacement ou non remplacement, etc.

La hausse en 2020, 2021 et 2022 est due à la pandémie et aussi à l'augmentation de l'activité du service Enfance-jeunesse (centre de loisirs, cantine, garderie, Espace Jeunes) avec la mise en place des normes d'encadrement des Caisses d'allocations familiales (CAF), l'augmentation du point d'indice décidée par l'Etat, la structuration nécessaire de certains services.

## UN EXEMPLE DE CHARGES CONCERNANT LES SERVICES ASSURÉS A NOS CONCITOYENS



S'agissant de services dédiés à nos concitoyens, ils ne sont pas nécessairement équilibrés du point de vue financier et représentent un coût net pour la commune. Ce sont des charges conséquentes mais nécessaires sur notre budget.

## ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Le Haut Conseil des Finances Publiques précise que « le Gouvernement prévoit pour 2023 une simple stabilité du déficit public effectif, une amélioration au mieux limitée du solde structurel et une quasi stabilité du ratio de dette. Le redressement des finances publiques s'annonce ainsi lent et très incertain en 2023.

Ainsi, concomitamment à une réduction lente du déficit budgétaire, la trajectoire de la dette publique ne marquerait pas une décrue significative sur la période 2023-2027 et s'élèvera à plus de 3000 milliards d'euros en 2023. Le besoin prévisionnel de financement de l'Etat pour 2023 s'élève à 305,5 milliards d'euros.

Dans un contexte inédit de soudaine hausse des taux de prêts, tous les fondamentaux du marché ont été ébranlés avec un impact certain sur le financement des collectivités en 2023. La politique

publique actuelle doit aussi concerner l'objectif de rétablissement des comptes publics qui est durablement endommagé.

Les concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales passent de 52,32 à 53,45 milliards d'euros (soit +2,15%), ce qui ne compense pas l'inflation attendue.

Dans un contexte international instable, avec la guerre en Ukraine, l'inflation et les tensions sur les énergies, dans un contexte national de projet de loi de finances 2023, qui marque la fin du « quoi qu'il en coûte », la commune compte maintenir le cap en 2023. Cela se concrétise par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, un niveau ambitieux des investissements. Une organisation rigoureuse, efficace, des ressources humaines et financières permettront d'atteindre nos objectifs politiques et budgétaires.

Nous avons pris les **mesures nécessaires** pour faire face à l'évolution possible de la situation en prenant en compte les impacts éventuels liés à l'évolution des prix des matières premières, de l'énergie, des prix en général avec pour corollaire la hausse des taux bancaires, la dette de l'Etat etc.

Toute l'équipe municipale s'attèle avec énergie à mettre en œuvre les projets d'investissement accompagnés de la maîtrise des équilibres budgétaires malgré les contraintes actuelles.

**Dans ce contexte, la commune devra faire face principalement à :**

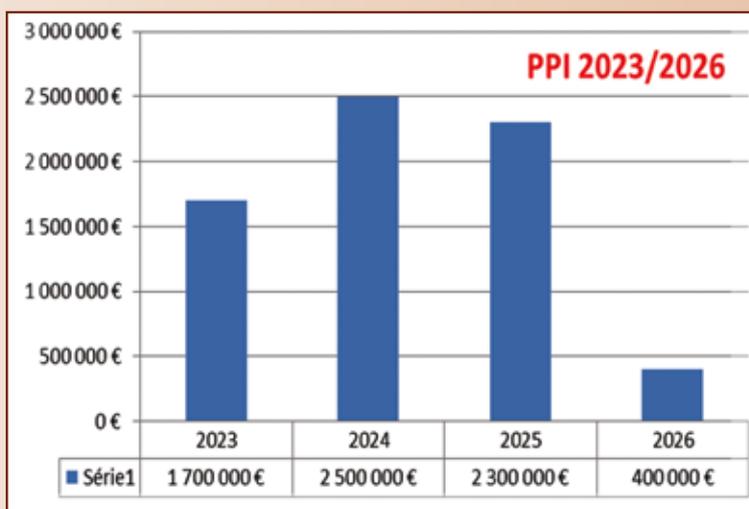
- La hausse des prix et des taux d'intérêt
- Les factures énergétiques
- L'environnement économique
- La hausse éventuelle des salaires notamment par une augmentation du point d'indice
- Les difficultés de recrutement (service enfance jeunesse notamment avec recours à de l'intérim)

## INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

### 2023/2026 ET PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)

Le PPI permet la programmation financière sur la durée restante du mandat des projets majeurs annoncés, notamment :

- la construction du nouveau cimetière
- la rénovation de l'école du Manival
- le remplacement de lampadaires d'éclairage public
- l'installation de vidéoprotection sur certains espaces publics
- des travaux d'aménagement de voirie sur le chemin de l'Étroit
- des travaux sur la voirie suite à l'étude de déplacement :
  - > Chemin du Piat
  - > Chemin de Retour
  - > Chemin du Moulin



Il va de soi que le PPI sera actualisé chaque année en fonction de son avancement et du contexte économique.

Pour faire face à ces investissements importants mais nécessaires (de l'ordre de 4 à 5 millions d'euros nets, compte tenu des subventions possibles mais non certaines), la commune agit sur trois leviers :

- continuer à maîtriser ses dépenses
- émettre des emprunts conséquents répartis sur 2023 et 2024
- augmenter l'imposition fiscale qui permettra d'augmenter notre capacité d'autofinancement mais aussi de pouvoir rembourser les annuités d'emprunts dans un contexte où les taux ont fortement augmenté en partie à cause de l'inflation actuelle.

Les taux de taxes locales n'ayant pas évolué depuis 2012, nous avons donc dû nous résoudre à les augmenter de 17% en 2023. Ce qui fera, en moyenne pour chaque ménage de la commune, une

hausse de 242 euros par an, soit 20 euros par mois. Les 310 000 € supplémentaires ainsi perçus par la commune permettront d'assumer notamment les annualités de remboursement.

**Les nouveaux taux sont donc les suivants :**

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,60 % (contre 36,41% en 2022)
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 69,24 % (contre 59,18% en 2022)
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 10,41 % (contre 8,90% en 2022).

La commune s'engage bien sûr à ne pas augmenter à nouveau ces taux jusqu'à la fin du mandat. L'État a de son côté augmenté les bases de 7,1% pour compenser l'inflation 2022.

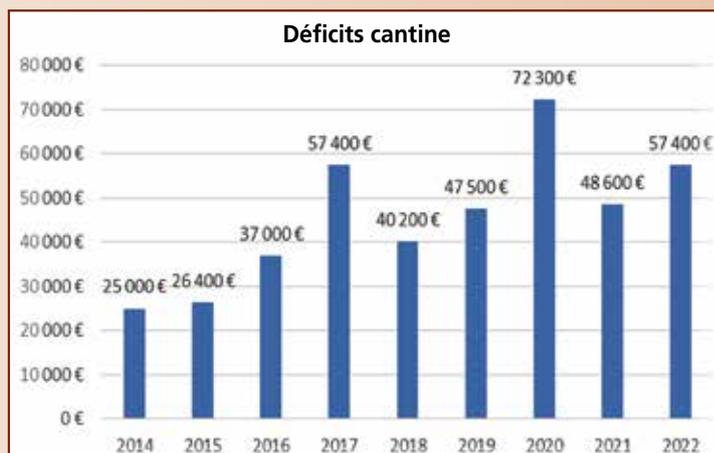
Pour rappel, pour les particuliers, la taxe d'habitation est supprimée pour tous en 2023.

## TARIFS CANTINE

**Nous avons souhaité ne pas augmenter tous les tarifs, sauf ceux de la cantine afin de limiter le reste à charge de ce service pour la commune.**

Pour contenir le déficit net (Produits – charges), nous souhaitons les augmenter d'un taux inférieur à l'inflation 2022, c'est-à-dire de 6,6% pour toute l'année scolaire 2023-2024.

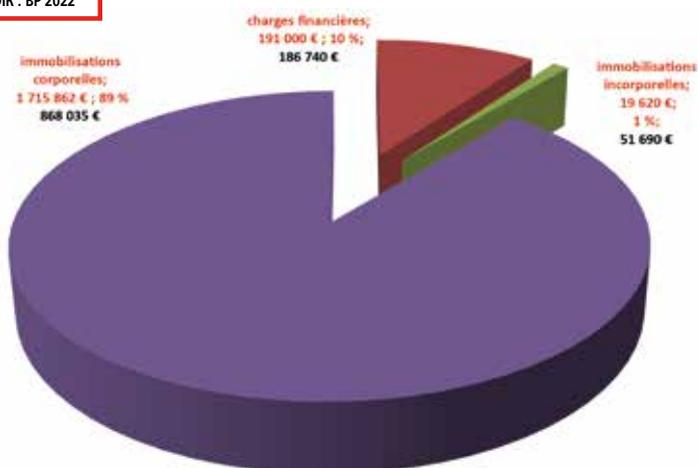
Le montant par repas (sans utiliser le quotient familial et/ou la dégressivité) augmenterait donc de 0,48€. Le tarif de l'année précédente (7,27€) était fixé depuis 2019 et passerait donc à 7,75€ à partir de septembre 2023. Cette augmentation intègre l'augmentation du traiteur.





## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

COULEURS : BP 2023  
NOIR : BP 2022



Dépenses investissement  
2023 : 1 926 482 €  
2022 : 1 106 465 €

Les immobilisations corporelles (essentiellement les investissements /projets structurants travaux récurrents et nouveaux) constituent 89 % des dépenses d'investissement.

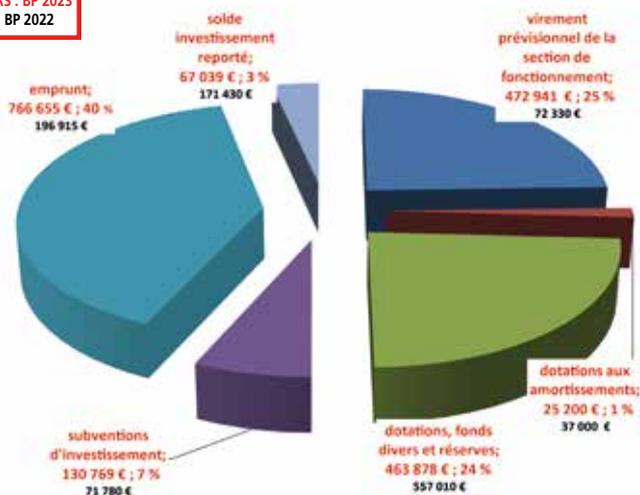
Pour l'instant, le remboursement du capital emprunté ne représente que 10%. Comme nous allons emprunter, ce taux devrait monter les prochaines années.

Immobilisations incorporelles : études, subventions aux organismes publics, logiciels...

Immobilisations corporelles : construction du nouveau cimetière, réhabilitation de l'école du Manival (sur plusieurs années), réseau des eaux pluviales, mise en place de la vidéoprotection pour certains bâtiments publics... et tous les investissements courants nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

COULEURS : BP 2023  
NOIR : BP 2022



Recettes investissement  
2023 : 1 926 482 €  
2022 : 1 106 465 €

Pour financer les dépenses prévues, nous avons besoin des recettes ! 40 % du budget provient de l'emprunt que la mairie va contracter, 25 % du virement prévisionnel de la section de fonctionnement et 24 % principalement de l'excédent de l'exercice précédent.

## EN SYNTHÈSE

Dans un contexte d'augmentation des taxes, nous avons une situation financière qui permet une bonne soutenabilité de la réalisation du PPI et de la qualité des services, malgré l'augmentation des taux bancaires et de l'inflation.

## LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE



Avec la remontée des températures, comme chaque année, nous vous demandons de rester mobilisé et agir dans la durée pour réduire la pression moustique-tigre et améliorer le cadre de vie de tous les habitants.

En effet, cette lutte est affaire de tous car 80% des œufs du moustique tigre se trouvent à proximité de nos habitations. Le moustique tigre adulte vit dans un rayon de 200 mètres autour de nos maisons.

En conséquence, tout réceptacle susceptible de contenir de l'eau stagnante va permettre le développement du moustique : soucoupes, réserves d'eau, regards, piscines d'enfants, brouettes...

les contenants, fermer hermétiquement les récupérateurs d'eau, boucher le dessus des regards d'eaux, éliminer les vieux objets à l'extérieur sont les bons gestes à tenir.

L'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID) est l'organisme régional en charge de la lutte. Sur demande, l'EID intervient gratuitement chez vous et vous aide à repérer les endroits de prolifération. Parlez-en entre voisins et demandez une intervention groupée !

Plus d'informations sur : [www.eid-rhonealpes.com](http://www.eid-rhonealpes.com)

### POUR LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES, DES REFUGES POUR OISEAUX ET CHAUVE-SOURIS SONT INSTALLÉS

Le mois dernier, cinq gîtes à chiroptères (chauve-souris) et quatre nichoirs à moineaux ont été installés sur les bâtiments de la commune. L'objectif : utiliser ce moyen de lutte naturelle contre les moustiques-tigres, pour plus de confort pour les habitants.

Les gîtes à chauve-souris ont été installés à l'arrière de la mairie, au-dessus du toit de la bibliothèque municipale, sur la cheminée de la salle CARTIER-MILLON, ainsi que sur les façades de la salle de la Caserne. Les nichoirs à moineaux ont été installés derrière la salle CARTIER-MILLON.

La commune a fait appel à l'expertise de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour installer ces équipements, qui promettent d'être efficaces : une chauve-souris peut manger jusqu'à 3000 petits insectes par nuit !



## DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS



Ce mercredi 3 mai, de 13 à 16 heures sur le parking de l'école maternelle, la Communauté de communes Le Grésivaudan propose aux habitants de la commune des composteurs individuels mis à disposition gratuitement.

Inscription obligatoire aux permanences de distribution sur le site [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) > Rubrique « Déchets ».

Pour tout renseignement, contactez le service déchets du Grésivaudan au ☎ 04 76 08 03 03

## RECENSEMENT DES APICULTEURS RUCHERS SUR LA COMMUNE



La mairie de Saint-Nazaire-les-Eymes souhaite recenser tous les apiculteurs et apicultrices sur la commune et connaître la localisation des ruchers.

Le but est d'être plus efficace dans la lutte contre les frelons asiatiques pour les années à venir et de vous prévenir

en cas de démoustication. Apiculteurs, apicultrices de Saint-Nazaire-les-Eymes, merci de vous faire connaître par mail à l'adresse suivante :

✉ [secretariat@mairie-sne.fr](mailto:secretariat@mairie-sne.fr)

## ◆ ■ CIE LES PLANCHES LES EYMES : REPRÉSENTATION À ALLEVARD



*Une comédie hilarante, et pour la bonne cause !*

### Qu'est-ce qui relève de la politesse, et où commence l'hypocrisie ?

Fernand prétend recevoir des éloges de ses talents, pourtant discutables, de comédien amateur. Sa femme et sa sœur sont soucieuses de le ménager. Leur amie Perrine, au contraire, semble déterminée à donner un avis sans concession. La vérité est-elle trop cruelle pour être exposée ?

C'est tout l'enjeu de l'hilarante comédie « Les 4 Vérités » de Jacky Goupil présentée par la talentueuse compagnie Saint-Nazairoise Les Planches Les Eymes. Après un triomphe à guichet fermé deux jours durant début mars à Saint-Nazaire-Les-Eymes, la troupe débute une tournée qui s'annonce tout aussi remarquable au

profit de différentes associations caritatives. Les bénéfices de la prochaine représentation seront ainsi intégralement reversés à la Croix-Rouge.

Rendez-vous à La Pléiade, Salle de l'Atelier à Allevard, le samedi 13 mai à 20h pour rire à gorge déployée tout en participant à une belle action.

#### TARIFS Adultes :

10€ en prévente (12€ sur place) / Enfants < 12 ans : 6€

Réservations sur <https://lpleymes.fr> ou

au ☎ 06 19 82 68 10

## ◆ ■ EXPOSITION D'ARTISTES À LA CASERNE



Les samedi 13 et dimanche 14 mai, cinq artistes de la région, réunis en collectif, vous invitent à leur exposition « Baz'Art » à la Caserne de Saint-Nazaire-les-Eymes (197, chemin de la Touvière).

Découvrez les œuvres d'ébénisterie de René Richard, les sculptures mobilières de Gaëtan Corcelli, les photos nature de René Coudry, les peintures acryliques de Jacques Aguetzaz, et la peinture et les céramiques de Sylvie Lagier.

■ Samedi 13 mai de 10h30 à 20h30 et dimanche 14 mai de 10h30 à 18h30. Entrée libre



## ◆ L'UT4M CHERCHE TOUJOURS DES BÉNÉVOLES !



La commune sera une nouvelle fois base vie pour les coureurs de l'UT4M.

La 11<sup>e</sup> édition de la course de l'UT4M se tiendra du 20 au 23 juillet prochain, et passera par Saint-Nazaire-les-Eymes les samedi 22 et dimanche 23 juillet.

L'Ut4M, c'est le trail à la carte pour que tout traileur, quel que soit son niveau, du débutant au coureur élite, puisse participer. Chacun peut concocter son trail idéal en choisissant son kilométrage, le ou les massifs sur lesquels courir, d'une traite ou par étape...

Au programme, 12 courses autour des quatre massifs entourant Grenoble : le Vercors, le Taillefer, la Belledonne et la Chartreuse. La salle CARTIER-MILLON sera cette année encore base de vie

pour les coureurs. Elle accueillera les coureurs entre le samedi 22 juillet et le dimanche 23 juillet. Ils y trouveront repas, ravitaillements, soins médicaux, vêtements de rechange... Plus de 600 bénévoles sont nécessaires sur l'ensemble du parcours.

Vous avez envie de participer à cette belle aventure humaine et sportive et d'être bénévole ?

Vous souhaitez faire connaître notre belle commune et être bénévole sur la commune ?

Rejoignez l'équipe des bénévoles de la course en vous inscrivant sur : [www.ut4m.fr/fr/benevoles/les-missions-benevoles](http://www.ut4m.fr/fr/benevoles/les-missions-benevoles)

## PROGRAMME

Saint-Nazaire-les-Eymes accueille l'UT4M du 22 au 23 juillet, avec au programme :

- Le samedi 22 : passage de l'Ut4M 160 & Ut4M 100, à partir de 04h50.  
Arrivée de l'Ut4M 40 Belledonne à partir de 12h50.
- Le dimanche 23 : fin du passage de l'Ut4M 160 & Ut4M 100, à 04h00. Départ de l'Ut4M 40 Chartreuse à 7h.

## ◆ CAPTURE DE MOUSTIQUES TIGRES : POISSON D'AVRIL !

Vous avez lu sur l'Essentiel d'avril l'article sur l'expérimentation qui allait être mise en œuvre pour la capture de moustiques tigres via un drone doté d'intelligence artificielle.

Il s'agissait d'un poisson d'avril, tradition oblige.

Il n'en reste pas moins que la saison des moustiques tigres va recommencer aussi je vous recommande de lire l'article sur ce sujet en page 13 qui lui n'est pas un poisson d'avril.



# Renseignements Utiles

**MAIRIE** - ☎ 04 16 52 24 29  
Fax : 04 76 52 42 33  
385 chemin du Village  
38330 Saint-Nazaire-les-Eymes  
[www.saint-nazaire-les-eymes.fr](http://www.saint-nazaire-les-eymes.fr)  
✉ [secretariat@mairie-sne.fr](mailto:secretariat@mairie-sne.fr)

## Horaires d'ouverture au public

- Accueil téléphonique :  
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h  
- Accueil physique :  
Lundi : 13h-19h  
Mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h  
Mercredi : 8h-17h

## Permanence du service urbanisme sur rendez-vous :

Le lundi créneau habituel : 17h-19h

## Services techniques :

☎ 04 76 52 91 21 - Fax : 04 76 52 20 87

## Police municipale ☎ 04 76 52 99 46

## AGENCE POSTALE COMMUNALE FERMÉE

La boîte aux lettres à côté de la mairie reste opérationnelle (levée du lundi au samedi à 8h30).

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE L'OISEAU LYRE

☎ 04 76 77 95 04

## ATTENTION ! Nouvelle adresse mail :

✉ [bibliotheque@mairie-sne.fr](mailto:bibliotheque@mairie-sne.fr)

Ouverture au public : mardi 16-18h, mercredi : 10h30-12h et 17h-19h, vendredi : 16-18h, samedi : 10h30-12h. Pendant les vacances scolaires : uniquement les mercredis de 16h à 19h.

## ENFANCE JEUNESSE

☎ 04 76 52 43 55

## ATTENTION ! Nouvelle adresse mail :

✉ [responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr](mailto:responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr)

## ÉCOLES

☎ maternelle : 04 76 52 17 26

☎ élémentaire : 04 76 52 31 50

## STRUCTURE MULTI-ACCUEIL

intercommunale "Les Coccinelles"

☎ 04 76 52 34 80

✉ [multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr](mailto:multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr)

## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

« LES GRÉSÍ'MÔMES – SECTEUR 1 »

## ATTENTION ! Nouveau numéro de téléphone :

☎ 06 02 52 65 73

✉ [ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr](mailto:ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr)

Pour plus d'informations :

[www.le-gresivaudan.fr/ram](http://www.le-gresivaudan.fr/ram)

## MÉDECINS

Cabinet Catherine CADOT-ENGELBRECHT

et Hélène BEAUMONT

☎ 04 76 52 75 22

Docteur Michel FERRAFIAT ☎ 04 76 52 22 32

Médecin de garde :

**En semaine** de 20h à minuit. ☎ 15.

Au-delà de minuit, il n'y a plus de médecin de garde, ☎ 15.

**Pendant le week-end** (le samedi de midi à minuit et le dimanche de 8h à minuit)

☎ 04 76 08 08 38 sinon ☎ 15.

## CONSEILS MÉDICAUX ☎ 08 10 15 33 33

Valable en Isère en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

## SOS MEDECINS GRENOBLE (Échirolles)

24h/24 - 7j/7

☎ 04 38 70 17 01 ou sur [rdvasos.fr](http://rdvasos.fr)

## SAMU ☎ 15

NUMERO EUROPEEN D'URGENCE ☎ 112

URGENCE pour les personnes sourdes/

malentendantes ☎ 114

URGENCES SOCIALES de 7h à 24h ☎ 115

## INFIRMIÈRE À DOMICILE

☎ 06 07 79 23 97

Céline KLIMEK, Adeline BUTTARD, Cécile SIMONNET

## DENTISTE

Marie-Laure TOULON ☎ 04 76 52 13 78

Urgences dentaires ☎ 04 76 00 06 66

## KINESITHÉRAPEUTE

Magali CHARNAY ☎ 04 76 52 40 20

Urgences respiratoires ☎ 15

## PSYCHOLOGUE/PSYCHOTHÉRAPEUTE

Frédérique SANTI-BOURGUET

28, chemin de la Touvière

☎ 04 76 52 48 66 / 06 61 20 35 19

## PSYCHANALYSTE - Psychothérapie analytique - Trouble du comportement alimentaire

Nathalie HALLOUET, 68 chemin du Retour

☎ 06 80 46 86 23

## PSYCHOTHÉRAPEUTE - Art-thérapie

Dominique VENITUCCI, 229 chem. des Drogeaux

☎ 06 75 70 43 11

## PSYCHOTHÉRAPEUTE - METHODE GESRET

Anne-Laure MORAUX ☎ 06 81 86 00 43

## PHARMACIE

Pharmacie Annick PLEMER

☎ 04 76 52 20 17

Pharmacies de garde ☎ 3915 (0,34€/mn)

## URGENCES VÉTÉRINAIRES

N° gratuit 24h/24 : 3115

[www.urgences-veterinaires.fr](http://www.urgences-veterinaires.fr)

## ENFANCE EN DANGER

☎ 119 (24h/24) ou [www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)

## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

☎ 3919

## CENTRE ANTI-POISON (LYON)

☎ 04 72 11 69 11

## ENEDIS (Ex-ERDF) Urgence

☎ 09 72 67 50 38

[www.enedis-prevenance.fr](http://www.enedis-prevenance.fr)

Appli ENEDIS à mes côtés

## GRDF urgences ☎ 08 00 47 33 33

## EAU POTABLE urgences

7j/7 - 24h/24 Midali ☎ 04 76 71 05 21

Relations Usagers Mairie ☎ 04 76 52 99 45

## ASSAINISSEMENT

7j/7 - 24h/24 Veolia ☎ 04 76 61 39 34

Relations Usagers ☎ 04 76 99 70 00

## TRANSPORTS DU GRESIVAUDAN

Agence TOUGO-Mobi-G

1846 rue de Belledonne - Crolles

☎ 08 00 94 11 03 [www.tougo.fr](http://www.tougo.fr)

## TAXIS Saint-Nazaire-les-Eymes/St Ismier

☎ 07 70 70 40 67

## GENDARMERIE ☎ 17

Gendarmerie de St Ismier ☎ 04 76 52 15 45

## POMPIERS ☎ 18

## SECOURS MONTAGNE ☎ 112

METEO St Martin d'Hères ☎ 08 99 71 02 38

VIGILANCE METEO [www.vigimeteo.com](http://www.vigimeteo.com)

QUALITE DE L'AIR N° azur : 08 10 80 07 10

[www.atmo-rhonealpes.org](http://www.atmo-rhonealpes.org)

OPPOSITION carte bancaire ☎ 08 92 70 57 05

OPPOSITION chèque ☎ 08 92 68 32 08

## Conciliateur médiateur de justice

Permanence les 1er et 3ème mercredi du mois de

14h à 17h mairie de Saint-Ismier

sur RDV ☎ 04 76 52 52 25

## Permanence de l'Avocat

Le 1er vendredi du mois en mairie de 14h à

15h30 sur RDV ☎ 04 76 52 24 29

## Centre médico-social

19, Ave Général de Miribel Villard-Bonnot

☎ 04 56 58 16 91

## Aide démarches administratives

mairie de Bernin ☎ 04 76 92 35 57

## Dispositif « Allo familles Isère »

☎ 08 00 00 38 38

## Numéro vert pour les personnes en situation de handicap en difficulté ainsi que pour leurs aidants

☎ 0 800 360 360

## COLLECTE DES DÉCHETS

• container d'ordures ménagères

jeudi matin (4h-12h)

• container du tri sélectif

vendredi matin (4h-12h)

Sortez votre bac la veille au soir.

Si jour férié, collecte reportée au mercredi

Service déchets : ☎ 04 76 08 03 03

## DECHETTERIES

Ouvertes 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45

CROLLES 47, rue des Frères Montgolfier

ST-ISMIER Chemin du Vergibillon (Voie en S)

Pour Saint-Ismier et Crolles, ouverture du

lundi au dimanche de 8h30 à 17h45.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Renseignements : [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

## Pharmacies de garde



Les gardes sont organisées ainsi chaque semaine : Pour trouver la pharmacie de garde : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

• Nuits du lundi au jeudi (4 nuits) / • Nuits du vendredi au dimanche (3 nuits) + journée du dimanche

### MAI 2023

Lun 1<sup>er</sup> Pharmacie de FROGES ☎ 04 76 45 71 44

Ve 5 Pharmacie PLEMER - SAINT-NAZAIRE-LES-EYMES ☎ 04 76 52 20 17

Lun 8 Pharmacie SILVESTRE - DOMÈNE ☎ 04 76 77 23 08

Ve 12 Pharmacie de CHAMP près FROGES ☎ 04 76 71 40 75

Lun 15 Pharmacie de BRIGNOUD ☎ 04 76 71 40 03

Ve 19 Pharmacie du MANIVAL - ST ISMIER ☎ 04 76 52 23 42

Lun 22 Pharmacie FERRADOU-LE VERSOUD ☎ 04 76 77 26 39

Ve 26 Pharmacie LUU DUC - CROLLES ☎ 04 76 08 01 59

Lun 29 Pharmacie BELLE ETOILE - CROLLES ☎ 04 38 92 02 15

### JUIN 2023

Ve 2 Pharmacie de BERNIN ☎ 04 76 08 03 19

Lu 5 Pharmacie de l'ORCHIDÉE - LANCEY ☎ 04 76 71 43 36

Ve 9 Pharmacie CENTRALE - DOMÈNE ☎ 04 76 77 23 46

Lun 12 Pharmacie de LA DENT de CROLLES - CROLLES ☎ 04 76 08 92 81

Ve 16 Pharmacie des CHARMETTES - DOMÈNE ☎ 04 76 77 13 32

Lun 19 Pharmacie FONTAINE AMÉLIE - ST ISMIER ☎ 04 76 52 28 62

Ve 23 Pharmacie de FROGES ☎ 04 76 45 71 44

Lun 26 Pharmacie PLEMER - SAINT-NAZAIRE-LES-EYMES ☎ 04 76 52 20 17

Ve 30 Pharmacie SILVESTRE - DOMÈNE ☎ 04 76 77 23 08